



VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du : 12 juin 2025	Délibération n° 2025-06-12/14 <i>Politique de la ville</i>
--	--

Le 12 juin 2025, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. Afin de garantir la publicité des débats, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

Conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation : 06/06/2025

ETAIENT PRESENTS (27) :

MM. Strehaiano, Thevenot, Mme Krawczyk, MM. Surie, Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Mary, M. Naudet, Mme Jason, MM. About, Dachez, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mme Fayol Da Cunha, M. Zontone, Mmes Oziel, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Studzinska, Delaroche, Corceiro, Bekare, Duranteau, Mme David

PRESENTS PAR PROCURATION (06) :

M. Desrivières à M. Naudet, Mme Brassat à Mme Roy, M. Zakaria à M. About, M. Poisson à M. le Maire, M. Heubert à M. Studzinska, M. Amedeo à M. Bekare

ABSENTS EXCUSES (00) :

ABSENTS (00) :

SECRETAIRE : M. THEVENOT

OBJET : Adhésion de la ville de Soisy-sous-Montmorency à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Val d'Oise Centre (CPTS VOC)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Val d'Oise Centre,

CONSIDÉRANT la volonté de la ville de Soisy-sous-Montmorency de participer à la coordination territoriale des soins, à l'amélioration de l'offre de santé locale et au soutien de la CPTS du Val d'Oise Centre,

CONSIDÉRANT les missions de la CPTS du Val d'Oise Centre, notamment en matière d'accès aux soins, de prévention, de gestion des crises sanitaires et de coordination entre professionnels de santé,

Accusé de réception en préfecture
095-219505989-20250619-DEL2025061214-DE
Date de réception préfecture : 19/06/2025

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Ville de Soisy-sous-Montmorency d'intégrer cette démarche partenariale en santé territoriale,

VU l'avis de la Commission des finances locales, budget de la ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies en date du 4 juin 2025,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de Mme Mary,

APRES EN AVOIR DELIBERE :

A l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion de la commune de Soisy-sous-Montmorency à la CPTS du Val d'Oise Centre et le versement d'une cotisation annuelle de 10 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette adhésion et à son renouvellement.



Christian THEVENOT

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,



Luc STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 19 JUIN 2025

Mis en ligne et/ou notifié le : 20 JUIN 2025

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le 20 JUIN 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

W.